

Définition du groupe de parole.

La notion de **groupe de parole** est large et peut laisser place à diverses interprétations qui ne soit pas conforme au projet. Par soucis de clarté, il est apparu nécessaire de définir ce que sont ces groupes de parole.

Un groupe de parole n'est pas un groupe de rencontre.

Le groupe de rencontre est informel, sans animateur, sans sujet défini, sans autre objectif que partager un moment ensemble. Sa fréquence n'est pas nécessairement régulière.

Un groupe de parole n'est pas une thérapie de groupe.

Si au sein des groupes de parole certains participants étaient amenés à souhaiter une telle démarche, elle devrait se faire dans une autre structure bien définie, animée par un(e) psychothérapeute.

Un groupe de parole est constitué par des personnes souhaitant réfléchir et échanger des idées sur des sujets qu'elles auront choisis de leur propre initiative ou sur proposition de l'animateur.

Celui-ci a un rôle de meneur de jeu qui doit réguler les échanges en permettant l'expression de chacun dans le respect de tous.

Le groupe est ouvert à tous avec une régularité de présence souhaitable.

Le groupe de parole a un nombre de personnes (10 maximums) et une fréquence définis.

En aucun cas, il constitue une structure à vocation thérapeutique ou psychothérapique.

Il se doit d'être un lieu de convivialité d'enrichissement personnel et commun afin de mieux affronter les difficultés de la maladie et du handicap.